

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2026

---

VISANT À CONCILIER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS AVEC  
L'EXERCICE DU DROIT DE GRÈVE - (N° 2339)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 37

présenté par  
M. Dufau

-----

### ARTICLE 5

Retiré avant publication.